



MONT DE MARSAN AGGLOMERATION

Délibération du Conseil Communautaire du 29 avril 2026

N° DEL2026/04-0103

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de Mont de Marsan Agglomération, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de Mont de Marsan Agglomération, sous la présidence de Frédéric DUTIN, Président.

Date de la convocation : jeudi 23 avril 2026

Présents :

Frédéric DUTIN (MONT DE MARSAN), Frédéric CARRERE (CAMPAGNE), Marianne SAVARY (MONT DE MARSAN), Joël BONNET (SAINT PIERRE DU MONT), Véronique GLEYZE (POUYDESSEAUX), Jean DUPOUY (MONT DE MARSAN), Marie-Laure LAFARGUE (MONT DE MARSAN), Alain BACHE (MONT DE MARSAN), Bernadette YOUNG (SAINT-AVIT), Paul LAUSSUCQ (BRETAGNE DE MARSAN), Jean Guy BACHE (BOUGUE), Claude COUMAT (LUCBARDEZ ET BARGUES), Nathalie BOIARDI (BOSTENS), Julien PARIS (SAINT PIERRE DU MONT), Delphine SALEMBIER (SAINT PIERRE DU MONT), Emilie LABEYRIE (CAMPET ET LAMOLERE), Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS (GAILLERES), Maylis ETCHEVERRY DUMARTIN (GELOUX), Marc DE VALICOURT (LAGLORIEUSE), Benoît AUGUIN (MAZEROLLES), Philippe SAES (SAINT MARTIN D'ONEY), Jean-Louis DARRIEUTORT (SAINT PERDON), Marie-Christine HARAMBAT (MONT DE MARSAN), Mathieu ARA (MONT DE MARSAN), Alain BONTE (MONT DE MARSAN), Jean-François CABANNES (MONT DE MARSAN), Bernard KRUZYSKI (SAINT PIERRE DU MONT), Marie-Paule BOURDET (SAINT PIERRE DU MONT), Lucienne SELLIEZ (SAINT MARTIN D'ONEY), Martine PORTUGHESE (SAINT PIERRE DU MONT), Eric MEZRICH (SAINT PIERRE DU MONT), Fabienne HARTÉ (BRETAGNE DE MARSAN), Patricia BEAUMONT (SAINT PIERRE DU MONT), Sabine DONNOT (SAINT PERDON), Pauline SAINT-JEAN (BENQUET), Jean-Noël CAPDEVILLE (MONT DE MARSAN), Paul GERBAUD (MONT DE MARSAN), Bruno LOM (MONT DE MARSAN), Philippe FRANÇOIS (MONT DE MARSAN), Nicolas LEREGLE (MONT DE MARSAN), Catherine BLAIN (MONT DE MARSAN), Salima SENSOU (MONT DE MARSAN), Isabelle COLAS-JALABERT (MONT DE MARSAN), Valérie GRAYON (MONT DE MARSAN), Cathy GARBEZ (MONT DE MARSAN), Stéphanie MOREAU (MONT DE MARSAN), Quentin MOURONVAL (MONT DE MARSAN), Priscillia GARCIA (MONT DE MARSAN), Margaux FRITSCH (MONT DE MARSAN), Alexia SALDUCCI (MONT DE MARSAN), Jean-Jacques GOURDON (MONT DE MARSAN), Delphine LEBLANC (MONT DE MARSAN), Jean-Philippe GORI (MONT DE MARSAN)

**Excusés avec procuration :**

Pierre MALLET (BENQUET) a donné pouvoir à Pauline SAINT-JEAN, Denis CAPDEVILLE (UCHACQ ET PARENTIS) a donné pouvoir à Jean-Louis DARRIEUTORT, Jean-Marie BAYLE (SAINT PIERRE DU MONT) a donné pouvoir à Joël BONNET, Julie PUYSEGUR (MONT DE MARSAN) a donné pouvoir à Catherine BLAIN

Secrétaire de séance : Nathalie BOIARDI

Nombre de membres en exercice	57
<u>Présents</u>	53
<u>Pouvoirs</u>	4
<u>Votants</u>	57

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES.**Rapporteur : Marie-Laure LAFARGUE**

Par délibération n°2026/04-0102 en date du 29 avril 2026, le conseil communautaire a approuvé la création de 8 commissions communautaires à caractère permanent, chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Chaque commission est composée de 26 conseillers communautaires répartis comme suit :

- 7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
 - o 4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
 - o 1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
 - o 1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
 - o 1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
- 3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
 - o 2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
 - o 1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
- 1 membre pour chacune des autres communes.

Dès lors, il convient de désigner les membres des commissions communautaires conformément à cette répartition.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, et sauf disposition législative ou réglementaire contraire, les nominations ou représentations doivent faire l'objet d'un vote à



bulletin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide, à l'unanimité des membres présents, de procéder au vote à main levée.

Par ailleurs, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans des organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-22 et L.5211-1,

Vu la délibération n°2026/04-0102 en date du 29 avril 2026 portant création des commissions communautaires,

Considérant qu'une seule candidature est déposée pour le poste à pourvoir,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE DE,

Article 1 – DESIGNER les membres des différentes commissions comme suit :

1- Education, jeunesse, restauration

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Jean DUPOUY
Catherine BLAIN
Bruno LOM
Julie PUYSSSEGUR
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
Jean-Jacques GOURDON
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Cathy GARBEZ
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
Marie-Paule BOURDET
Martine PORTHUGESE
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Julien PARIS
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pauline SAINT-JEAN



Commune de Bostens
Marie-Christine CARRASQUET
Commune de Bretagne de Marsan
Fabienne HARTÉ
Commune de Bougue
Patricia LAFFITTE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Émilie LABEYRIE
Commune de Gaillères
Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS
Commune de Geloux
Maylis ETCHEVERRY DUMARTIN
Commune de Laglorieuse
Marc de VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Laure ETCHEGARAY
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Lucienne SELLIEZ
Commune de Saint Perdon
Sabine DONNOT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVIOLLE

2- Développement économique, agriculture, tourisme et enseignement supérieur

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Marianne SAVARY
Marie-Laure LAFARGUE
Jean-Noël CAPDEVILLE
Jean-François CABANNES
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
Delphine LEBLANC
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Mathieu ARA
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-



Pierre du Mont »,
Joël BONNET
Eric MEZRICH
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Patricia BEAUMONT
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pierre MALLET
Commune de Bostens
Nathalie BOIARDI
Commune de Bretagne de Marsan
Paul LAUSSUCQ
Commune de Bougue
Jean-Guy BACHE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Benoît RÉMOND
Commune de Gaillères
Guy SIBUT
Commune de Geloux
Steeve DEMAY
Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Claude COUMAT
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Jean-Louis DARRIEUTORT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVILLE

3- Voirie et bâtiments

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Stéphanie MOREAU
Alain BONTE
Priscillia GARCIA
Philippe FRANÇOIS
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et



demain »
Jean-Philippe GORI
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Mathieu ARA
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
Bernard KRUYNSKI
Martine PORTUGHESE
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Patricia BEAUMONT
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pierre MALLET
Commune de Bostens
Nathalie BOIARDI
Commune de Bretagne de Marsan
Paul LAUSSUCQ
Commune de Bougue
Jean-Guy BACHE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Benoît RÉMOND
Commune de Gaillères
Guy SIBUT
Commune de Geloux
Steeve DEMAY
Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Claude COUMAT
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Jean-Louis DARRIEUTORT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVILLE



4- Aménagement du territoire et transitions écologique et climatique, mobilités

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Alain BONTE
Stéphanie MOREAU
Philippe FRANÇOIS
Julie PUYSEGUR
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd’hui et demain »
Jean-Philippe GORI
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Alexia SALDUCCI
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l’action pour Saint-Pierre du Mont »,
Bernard KRUYNSKI
Eric MEZRICH
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Patricia BEAUMONT
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pauline SAINT-JEAN
Commune de Bostens
Nathalie BOIARDI
Commune de Bretagne de Marsan
Paul LAUSSUCQ
Commune de Bougue
Jean-Guy BACHE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Benoît RÉMOND
Commune de Gaillères
Guy SIBUT
Commune de Geloux
Steeve DEMAY
Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Barges
Claude COUMAT
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit



Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Jean-Louis DARRIEUTORT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVIOLLE

5- Finances, ressources humaines, affaires juridiques, modernisation de l'administration

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Paul GERBAUD
Marianne SAVARY
Quentin MOURONVAL
Jean-François CABANNES
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
Marie-Christine HARAMBAT
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Mathieu ARA
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
Joël BONNET
Jean-Marie BAYLE
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Julien PARIS
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pierre MALLET
Commune de Bostens
Marie-Christine CARRASQUET
Commune de Bretagne de Marsan
Paul LAUSSUCQ
Commune de Bougue
Jean-Guy BACHE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Emilie LABEYRIE
Commune de Gaillères
Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS
Commune de Geloux
Maylis ETCHEVERY DUMARTIN



Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Laure ETCHEGARAY
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Gilles DUCOS
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Sabine DONNOT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVILLE

6- Culture et communication

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Salima SENSOU
Jean-Noël CAPDEVILLE
Jean-François CABANNES
Isabelle COLAS-JALABERT
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
Jean-Jacques GOURDON
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Cathy GARBEZ
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
Delphine SALEMBIER
Marie-Paule BOURDET
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Julien PARIS
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pauline SAINT-JEAN
Commune de Bostens
Marie-Christine CARRASQUET
Commune de Bretagne de Marsan
Fabienne HARTÉ
Commune de Bougue
Patricia LAFFITTE



Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Emilie LABEYRIE
Commune de Gaillères
Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS
Commune de Geloux
Maylis ETCHEVERRY DUMARTIN
Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Laure ETCHEGARAY
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Sabine DONNOT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVIOLLE

7- Cohésion sociale, politique de la Ville, logement, habitat, santé

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Alain BACHE
Marie-Laure LAFARGUE
Priscillia GARCIA
Quentin MOURONVAL
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
Marie-Christine HARAMBAT
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Alexia SALDUCCI
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont
2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
Joël BONNET
Marie-Paule BOURDET
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Julien PARIS
1 membre pour chacune des autres communes.



Commune de Benquet
Pauline SAINT-JEAN
Commune de Bostens
Marie-Christine CARRASQUET
Commune de Bretagne de Marsan
Fabienne HARTÉ
Commune de Bougue
Jean-Guy BACHE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Emilie LABEYRIE
Commune de Gaillères
Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS
Commune de Geloux
Maylis ETCHEVERRY DUMARTIN
Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Laure ETCHEGARAY
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Sabine DONNOT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVILLE

8- Cycle de l'eau

7 membres pour la Commune de Mont de Marsan :
4 membres de la liste « Mont de Marsan Autrement »
Alain BONTE
Philippe FRANÇOIS
Paul GERBAUD
Stéphanie MOREAU
1 membre de la liste « Pour Mont de Marsan Aujourd'hui et demain »
Jean-Philippe GORI
1 membre de la liste « Rassembler tout le Mont2 »
Alexia SALDUCCI
1 membre de la liste « Se rassembler pour Mont de Marsan »
Nicolas LEREGLE
3 membres pour la commune de Saint-Pierre du Mont



2 membres pour la liste « Le Cœur dans l'action pour Saint-Pierre du Mont »,
Bernard KRUYNSKI
Jean-Marie BAYLE
1 membre pour la liste « Pour Saint-Pierre du Mont avec Julien Paris »
Patricia BEAUMONT
1 membre pour chacune des autres communes.
Commune de Benquet
Pierre MALLET
Commune de Bostens
Nathalie BOIARDI
Commune de Bretagne de Marsan
Paul LAUSSUCQ
Commune de Bougue
Jean-Guy BACHE
Commune de Campagne
Frédéric CARRERE
Commune de Campet et Lamolère
Benoît RÉMOND
Commune de Gaillères
Guy SIBUT
Commune de Geloux
Steeve DEMAY
Commune de Laglorieuse
Marc DE VALICOURT
Commune de Lucbardez et Bargues
Claude COUMAT
Commune de Mazerolles
Benoît AUGUIN
Commune de Pouydesseaux
Véronique GLEYZE
Commune de Saint-Avit
Bernadette YOUNG
Commune de Saint Martin d'Oney
Philippe SAES
Commune de Saint Perdon
Jean-Louis DARRIEUTORT
Commune de Uchacq et Parentis
Denis CAPDEVIOLLE

Article 2 - AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce ou tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le 12/05/2026

ID : 040-244000808-20260429-260429H2505H1-DE



**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE.**

Frédéric DUTIN
Président de Mont de Marsan Agglomération
Maire de Mont de Marsan
**Conseiller Départemental du Canton de Mont
de Marsan 1**

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département ».